



## **Davantage de places en formations infirmiers, aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux en Nouvelle-Aquitaine**

lundi 29 mars 2021, par [lpe](#)

Dans le cadre du Ségur de la Santé et du plan de relance, une mission de concertation entre l'Etat et les Régions a été menée entre novembre 2020 et janvier 2021. Conduite en Nouvelle-Aquitaine avec les partenaires régionaux, celle-ci a porté sur les augmentations de places d'infirmiers, d'aides-soignants et d'accompagnants éducatifs et sociaux (AES) et sur des projets d'expérimentations.

**Ainsi, 1828 places supplémentaires seront créées en 2021 et 2022.**

**Pour ces nouvelles places, le montant total à allouer par l'Etat à la Région Nouvelle-Aquitaine pour 2021 et 2022 s'élèvera à 28,4 millions d'euros.**

Une enveloppe de près de 10 millions d'euros est nécessaire pour les ouvertures dès 2021, que la Région va devoir avancer pour sécuriser les rentrées.

Par ailleurs, une expérimentation sera menée par l'Université de Bordeaux afin de permettre aux étudiants ayant échoué en PASS (Parcours Accès Santé Spécifique), d'entrer en 2e année de formation infirmier.

Deux nouveaux instituts en soins infirmiers - à Bergerac et à Limoges - et plusieurs antennes délocalisées d'instituts en formation d'aide-soignant et d'instituts en travail social formant les AES dans les territoires seront également créés.

Au niveau national, pour 2021 et 2022, les objectifs étaient de 6000 places d'infirmiers, 6600 places d'aides-soignants et 7700 places d'AES.

**En Nouvelle-Aquitaine, dès le début de l'année 2020 dans les formations de niveau 3, 205 places d'aides-soignants et 205 places d'AES financées dans le cadre du Pacte Régional du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) ont été créées. En septembre 2020, le quota annuel infirmier a été augmenté de 5% (115 places supplémentaires.)**

Les compétences de la Région dans le domaine des formations sanitaires et sociales portent sur :

- le financement des instituts de formations pour délivrer les formations autorisées et l'attribution / versement des bourses,
- la définition de la stratégie de développement des formations, l'agrément des instituts autorisés à délivrer la formation et le pilotage de la carte des formations (adaptation ou répartition du nombre de places sur son territoire en fonction des besoins des employeurs et des apprenants potentiels).

**En détails les nouvelles places pour le Poitou et les Charentes**

Département	Ville	Etablissement	Formation	Nombre de places supplémentaires autorisées 2021/2022
16	Cognac	Croix-Rouge française	Aide-soignant	25
16	La Couronne	Croix-Rouge française	Infirmier	11
17	La Rochelle	CH (Centre Hospitalier) La Rochelle	Infirmier	2
17	Rochefort	CH Rochefort	Infirmier	2
17	Saintes	CH Saintes	Infirmier	13
79	Niort	CH Niort	Aide-soignant	12
79	Niort	CH Niort	Infirmier	9
86	Gençay	Institut de Formation d'AidesSoignants (IFAS) Le Dolmen - Délocalisation Maison Familiale et Rurale (MFR) de Gençay	Aide-soignant	25
86	Poitiers	IFAS St-Jacques de Compostelle	Aide-soignant	80

La Région finance chaque année l'activité de **150 écoles et instituts de formation**.

Des projets innovants sont également conduits dans l'accompagnement des parcours de formation, en pérennisant notamment le [projet Sim for Health](#) qui permet, depuis la rentrée 2019, le déploiement de la simulation numérique en santé par des cas pratiques dans les 28 Instituts de Formation en Soins Infirmiers du territoire. La Région assure le financement des licences pour les étudiants et l'acquisition d'un pack et du matériel nécessaire à la simulation numérique pour les instituts (casques de réalité virtuelle, maintenance, formation, hotline...) ; IFSI de Niort : les élèves en situation de réalité virtuelle. Egalement la consolidation du développement de la plateforme d'enseignement à distance eNotitia, étendue aux formations paramédicales post et infra bac. Enfin, l'accompagnement du déploiement des formations universitaires pour les formations paramédicales, de santé et sociales, par la signature de nouvelles conventions financières avec les 3 Universités en santé.